

# La Lettre

D'ALAIN CLAEYS

N°126 - Mars 2010

## Insupportable et délétère

Toute société, pour fonctionner, nécessite l'adhésion de chacun à ses principes fondateurs. La nôtre, basée sur la solidarité, n'y fait pas exception.

Or la solidarité suppose que chacun apporte sa contribution, et que celle-ci soit proportionnelle à ses possibilités.

Cet équilibre toujours fragile risque aujourd'hui de rompre sous le double effet de la crise économique et sociale et des politiques mises en place par le gouvernement sur fond d'ultra-libéralisme exacerbé.

Dans notre France où la moitié des salariés gagne moins de 1 500 euros par mois et où 90 % perçoivent moins de 3 000 euros, la disproportion des salaires de quelques uns est devenue inacceptable au plus grand nombre.

7 500 traders se partagent 2 milliards d'euros de bonus et la rémunération moyenne des dirigeants du CAC 40 atteint 300 000 euros par mois.

Et que dire des banques qui préfèrent le grand frisson des marchés au soutien de nos PME ? Des parachutes dorés, retraites chapeaux et autres stock-options des grands patrons ? de ces millions d'euros jetés continuellement au visage de ceux qui n'en gagneront pas

la moitié pour toute une vie de travail ? D'indécents cela devient, en temps de crise, inacceptable.

Quels talents, quels dons peuvent-ils justifier qu'un homme soit rémunéré à cette hauteur ? Rien ne peut plaider en faveur de tels écarts.

Aujourd'hui, les Français savent qu'ils doivent consentir des efforts. Ils sont prêts à l'entendre et à le faire, mais à la condition expresse que tout le monde y participe.

En tant que Maire je vois chaque jour monter ce besoin d'égalité dans l'effort. Lorsqu'il fait défaut, la tension dans l'immeuble, la rue ou le quartier est immédiatement palpable.

Alors quand au-delà des dérives du capitalisme, c'est toute la politique de l'État qui vient amplifier les inégalités, la coupe est pleine. Souvenons nous qu'au moment de la mise en place du Revenu de Solidarité Active (RSA) en septembre 2008, le gouvernement ne s'était pas embarqué pour taxer les 12,5 millions de ménages qui bénéficiaient d'une assurance vie. Les 20 000 bénéficiaires du bouclier fiscal, eux, avaient été

exonérés !

En 2007, en fustigeant « une politique d'assistantat », Nicolas Sarkozy avait réussi à créer la division entre classes moyennes



et populaires. Aujourd'hui, sa politique continue de fabriquer, aux deux bouts de l'échelle, de plus en plus de « très pauvres » et de « trop riches ».

Reste entre les deux, désœuvrée et chaque jour plus angoissée, une classe moyenne qui se vit entre le marteau et l'enclume.

La société ne pourra longtemps, sans soubresaut, survivre à de telles tensions. L'ancien ministre UMP, Jean-Paul Delevoye, aujourd'hui Médiateur de la République ne dit pas autre chose quand il affirme dans son récent rapport : « Le système légal n'étant plus juste, la tentation est grande, soit de se diriger vers les systèmes illégaux [...], soit de laisser libre cours à sa colère et son exaspération contre le système établi, dans les accès de violence que

nous ne connaissons désormais que trop bien. »

La politique que mène le gouvernement ne pourra plus longtemps être supportée par beaucoup de nos concitoyens. Elle n'est pas seulement injuste. Elle est dangereuse pour une société épuisée par la crise, étrillée par le Pouvoir, écoeurée par l'abus.

À défaut de changer de cap, le gouvernement s'expose, au mieux, à voir notre pacte social voler en éclats en générant le repli sur soi de chaque classe sociale.

Au pire, il risque de voir notre « vivre ensemble » submergé par la vaste alliance de ceux qui n'ont pas grand chose à espérer et de ceux qui n'ont plus rien à perdre.

**Alain Claeys**  
Député de la Vienne  
Maire de Poitiers  
(23/03/10)

## À l'Assemblée nationale

Alain Claeys a mené diverses auditions dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST) et notamment celle des membres de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS).

Il a également auditionné, dans le cadre de la Mission d'Évaluation et de Contrôle (MEC) sur le Crédit impôt recherche :

- M. Jean du Mesnil du Boisson, Secrétaire général et M. Pascal Labet, Directeur des affaires économiques de la CGPME,
- M. Luc Rousseau de la Direction générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services (DGCS) du Ministère de l'Industrie,
- M. Emmanuel Le Prince du Comité Richelieu (PME innovantes),
- M. Ronan Stéphan, Directeur général pour la recherche et l'innovation du Ministère de la Recherche,
- M. Patrick Schmitt, Directeur de la recherche et de

l'innovation et M. Laurent Gouzenes, chef d'entreprise, membres du MEDEF,

- M. Gilles Avenard, Vice président de France Biotech et Directeur général de Bioalliance Pharma.

Alain Claeys a participé à l'élection du président de la Commission des Finances et à l'examen pour avis du projet de loi relatif aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services. Il a également auditionné M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, sur les nouvelles modalités de supervision du secteur financier.

Enfin, dans le cadre de la Mission bioéthique, il a participé à une table ronde sur la loi de bioéthique à la MGEN de Paris.

## Dans la circonscription

A Poitiers, Alain Claeys était présent à la remise des récompenses du 10<sup>e</sup> grand prix de dressage organisé par le Stade Poitevin Horseball - Equitation au Centre Equestre de Poitiers, au vernissage de l'exposition

« L'arbre de la vie » organisée à la Chapelle Saint Louis et à la manifestation organisée pour l'accueil des étudiants internationaux.

Il a également participé au 65<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps de concentration, de la victoire de la liberté sur le nazisme et de la création de la FNDIRP, au tirage au sort du tableau final du 22<sup>e</sup> Open de Tennis de Poitou-Charentes organisé par le Stade Poitevin Tennis, à la remise des récompenses aux associations qui ont participé à la journée d'animation « L'hygiène et la sécurité » et à l'Assemblée générale de la Fédération des Agents Economiques de Poitiers.

Il a participé aux Rencontres de la Santé intitulées « Loi HPST et réformes : un nouveau modèle de santé ? » qui ont eu lieu au CHU de Poitiers.

Il s'est rendu à la Journée internationale des femmes organisée à l'Espace Mendès France.

Il est intervenu sur les lois de bioéthique auprès des étudiants de l'Institut de physiologie et biologie cellulaire de l'Université de Poitiers et auprès des élèves

de Terminale S du Lycée du Bois d'Amour de Poitiers.

Il a participé à l'inauguration du salon des étudiants.

Il a rencontré dans le cadre de la fermeture de l'hôpital de jour gériatrique court séjour de Pasteur, M. Rabot, président de l'association France Alzheimer, les responsables CGT du CHU ainsi que les chefs de service de gériatrie.

Il a assisté à l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie de Vouzailles.

Il était présent à l'Assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole du Mirebalais, au 4<sup>e</sup> festival des vins du Haut Poitou organisé à la Cave du Châtelet à Marigny-Brizay.

À Saint Julien l'Ars, il s'est rendu aux 30 ans de l'association du Foyer d'Education Populaire et Sportive et à l'Assemblée générale de l'association de la Vienne des Fils des Morts pour la France « Les Fils des Tués ».

Il a rencontré les élèves de la classe de CM1 du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Chabournay sélectionnée pour participer au Parlement des Enfants qui aura lieu en juin prochain.

## Une page se tourne

Après 21 ans de mandats locaux dont 6 de Conseillère Régionale, j'ai décidé de ne pas me représenter aux dernières élections régionales. Ni fâchée ni lassée, j'ai seulement souhaité avoir un peu de temps libre et laisser la place aux plus jeunes.

Je voudrais profiter de cette petite tribune pour remercier tous ceux aux côtés de qui j'ai cheminé pendant 6 ans :

les élus régionaux bien sûr et le personnel du Conseil régional, les membres des CA des cinq lycées où j'ai siégé, de la Faculté de Médecine et des Ecoles paramédicales poitevines, de l'ARH, de l'Espace Mendès France, du TAP, de l'IAAT, de l'ARIA, de Mission Nutrition et les nombreuses associations, sans oublier tous les acteurs du territoire de Vienne et Moulière.

Leurs compétences et leur enthousiasme m'ont été précieux lorsque les miens faiblissaient !

Merci à tous et bonne route avec le nouveau conseiller régional de gauche qui s'occupera de notre territoire.

Martine Daban  
Députée suppléante



Prochaine parution :  
le 26 avril 2010